



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mai 2011

L'an deux mil onze et **le vingt sept mai 2011 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal de la commune de GARNERANS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christiane THIBERT, Maire de Garnerans.

Présents : Mmes Christiane THIBERT, Colette BERGER, Nicole NAVARRO, Mrs Michel ARIES, Franck FURTIN, Benoit JABOULET, Christian HARTWICH et Dominique VIOT.

Absents représentés :

Solange DUMAS donne pouvoir à Christian HARTWICH
Patricia DUBOIS donne pouvoir à Benoit JABOULET
Claude ROLLIN donne pouvoir à Nicole NAVARRO
Jean-Pierre BOURGEOIS donne pouvoir à Colette BERGER
Pascal GUILLON donne pouvoir à Christiane THIBERT

Absents : 0

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents et représentés : 13

Date de la convocation : 20 mai 2011

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Dominique Viot a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 avril 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 27 mai 2011.

Délibérations :

OBJET : Attribution subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Garnerans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Garnerans pour un montant de 1 700 €.

Les crédits nécessaires seront imputés au budget du compte 6574.

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle aux JSP de Garnerans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ACCEPTE à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des JSP de Garnerans pour un montant de 90 €uros

Les crédits nécessaires seront imputés au budget du compte 6574.

OBJET : Passerelle du Chou d'Ane

La passerelle de Chou d'âne est pour moitié sur la commune de Garnerans (rive gauche) et pour moitié sur la commune de Bey (rive droite).

Lors d'une montée des eaux durant le mois de décembre 2010, cette passerelle a été emportée par la crue de l'Avanon. D'autre part cette passerelle était identifiée dans la fiche action B1-3.4 du Contrat de Rivière comme étant à remplacer pour permettre la mise en place du sentier « au fil de l'eau » sur l'Avanon. Aussi il est donc nécessaire de construire un nouvel ouvrage permettant de traverser la rivière et de rouvrir le sentier inscrit ans le contrat de rivière. Les travaux consistent à reconstruire un passage au dessus du cours d'eau.

Il est proposé que les travaux de reconstruction de la passerelle soient réalisés par le Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne et que le coût de l'opération soit partagé en deux parties égales par les communes de Garnerans et de Bey, subventions déduites.

Compte tenu du devis de l'entreprise Morel et Associés de Cormoranche (mieux disant parmi les 3 entreprises locales consultées), des subventions et de la récupération de la TVA, le coût estimé pour la commune de Garnerans est de 2 008,76 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal,

➤ **ACCEPTE et AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Madame le Maire à signer la convention nécessaire à l'intervention du Syndicat, précisant notamment la contribution de chaque collectivité aux coûts des travaux à 50% pour chacune des 2 communes**

Rapports des commissions :

Action sociale et culturelle

Bilan de la garderie périscolaire

Les charges se montent à 8135,51 €

La participation des familles se monte à 6440 € soit 4025 heures.

Renouvellement du contrat avec la CAF pour la rentrée scolaire 2011-2012.

Madame le Maire a soulevé le problème de la baisse des effectifs pour la cantine et précise que la commune sera sans doute amenée à apporter son aide.

Finances

Les demandes de subventions pour le cœur de Village ont été transmises suite aux règlements réalisés ainsi que le titre de 9 500 € correspondant aux travaux de la RD96a.

Fin mai 26,78 % du budget dépensé.

Budget investissement voiries 15 000 € pour en priorité le Chemin des Bergerettes.

Communication

Nicole a présenté l'ébauche de la fiche info de juin

Prochaine réunion de la commission le 6 juin à 20h30.

Dimanche 19 juin : fête intercommunale du cheval à St Etienne sur Chalaronne.
Plusieurs spectacles équestres sont prévus ainsi que des promenades.

Un concours de dessins sur le thème du cheval est lancé dans les écoles.

Urbanisme et environnement

Sablage du parking derrière l'école réalisé

Carrefour des Trois Coins

- Problème d'écoulement des eaux pluviales en cas de précipitations importantes
- Réfection de voiries
- Marquage au sol

Préparation des bordereaux de prix pour l'entretien des voiries.

Chemin de la Gare et chemin des Trois Coins.

Confirmation du busage de la RD933 au niveau de Montgoin par la Direction des Routes pour l'accès à la borne à incendie. Fourniture des buses par la commune.

Franck Furtin a participé à une journée d'information sur la gestion des eaux pluviales organisée par le Syndicat des Territoires des Rivières.

Questions diverses

Incendie dans la salle des fêtes.

Le nettoyage de la salle est entièrement réalisé. Une partie des dalles du plafond sont à changer.

Réfection totale de la peinture du bar.

Les tables en inox sont à changer.

La salle ne sera pas disponible avant mi juillet.

AG de l'office du tourisme s'est tenue le 19 mai 2011.

Réalisation d'une carte touristique sur la communauté de commune.

Projet du schéma départemental de coopération intercommunale

La commune de Valeins pourrait rejoindre notre communauté de communes.

Modification du périmètre du SMIDOM par extension au territoire des communes de Chaleins et Messimy sur Saône et retrait commune de Saint Trivier sur Moignans.

La séance est levée à 22h40.

Prochain Conseil le Vendredi 24 juin 2011 à 20 h 30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Christiane THIBERT